

FFA / CDA 67/ ASS

N° Compétition : 281832

MEETING DEPARTEMENTALE U16 (MINIMES) à SENIORS

Dimanche 24 Septembre 2023

Stade de La Rotonde - rue Pierre Nuss - 67200 Strasbourg



		Jury 1	Jury 2	Jury 3	Jury 4	Jury 5	Jury 6	Jury 7
14h00	80 Haies U16F 076		Perche F + M		Longueur F.	Disque F.		
	100 Haies U16M 0,84							
14h30	100m Haies U18F 0,76						Javelot M.	Poids M.
	100m Haies JU.ES.SE.F 0,84							
	110m Haies U18.M 0,91							
	110m Haies U20M 0,99							
	110m Haies U21M.SEM 1,06							
14h40		Hauteur M.						
15h10	80m U16F puis U16M				Longueur M.			
15h15	100m CA.JU.ES.SE.F					Disque M.		
15h30	100m CA.JU.ES.SE.M			Tr. saut F.				
15h50	800m CA.JU.ES.SE.F						Javelot F.	Poids F.
	800m CA.JU.ES.SE.M							
16h00	1000m U16F puis U16M	Hauteur F.					Marteau F + M	
16h15	400m Haies CA.JU.ES.SE. F+M							
16h35	400m CA.JU.ES.SE.F			Tr. saut M.				
16h40	400m CA.JU.ES.SE.M							
16h45	200m CA.JU.ES.SE.F							
16h50	200m CA.JU.ES.SE.M							
17h00	1000m CA.JU.ES.SE.F							
17h10	1000m CA.JU.ES.SE.M							
17h20	4 x 100m TCF 4 x 100m TCM	Engagement des relais en ligne jusqu'au 21/09 23h59 Composition des équipes à déposer sur place avant 16h20						
17h40	Relais Medley Court TCF Relais Medley Court Mixte (100 Fem / 200 Mas / 300 Mas / 400 Fem) Relais Medley Court TCM							
18h00	4 x 400m FEM 4 x 400m Mixte 4x 400m MAS							

18h20	4 X 200m TCF 4 x 200m Mixte 4 x 200 m TCM
18h40	Relais Medley Long TCF (1200 / 400 / 800 / 1600) Relais Medley Long TCM

Aucune inscription sur place

Inscriptions en ligne (athle67.athle.org) jusqu'au jeudi 21 septembre 23h59

Modification possible des horaires le vendredi 22 Septembre en fonction des engagements : Consulter le site athle67.athle.org

Les athlètes doivent confirmer leur participation au moins 40 minutes avant l'épreuve. Désengagement automatique dépassé ce délai.

Droit d'engagement par athlète licencié hors 67 : 5 euros (U16) / 10 euros (autres catégories) à régler sur place

Contact : wuttmann.vero@wanadoo.fr

La licence des participants doit être valide la veille de la compétition :

Extrait de la circulaire administrative fédérale 2023/2024

La licence sera valablement délivrée lorsque, invité par courrier électronique, le licencié aura :

- Pris connaissance des conditions d'assurance,
- Indiqué sa discipline athlétique principale,
- Attesté qu'il a pris connaissance du Code d'éthique et de déontologie de la FFA,
- Renseigné les conditions d'utilisation de ses données personnelles par la FFA.

La date de validité de la licence est celle du jour où le licencié a accompli l'ensemble de ces formalités.

A défaut, la licence est **considérée comme invalide**, toute participation aux activités compétitives ou non, organisées ou autorisées par la FFA ou l'une de ses structures (déconcentrées et Clubs), est contraire à l'article 11.2 des Statuts de la FFA.

Chaque club est tenu de présenter 1 jury (officiel ou bénévole non diplômé) par tranche de 5 athlètes

Pour la sécurité de tous, seuls les athlètes et le jury ne sont admis sur le terrain de compétition